



Ci-dessus :
La Chapelle-Montligeon et
la forêt de Réno.

Unité 7.2.1

Le Perche septentrional

Le Perche septentrional est un paysage au relief vigoureux, fortement souligné de forêts. Collines et gorges s'enchaînent pour composer un ensemble à la personnalité forte et rude, émaillé de fermes-manoirs de grande qualité. A l'écart des grands axes de communication, c'est un ensemble forestier qui a su conserver une image intangible.



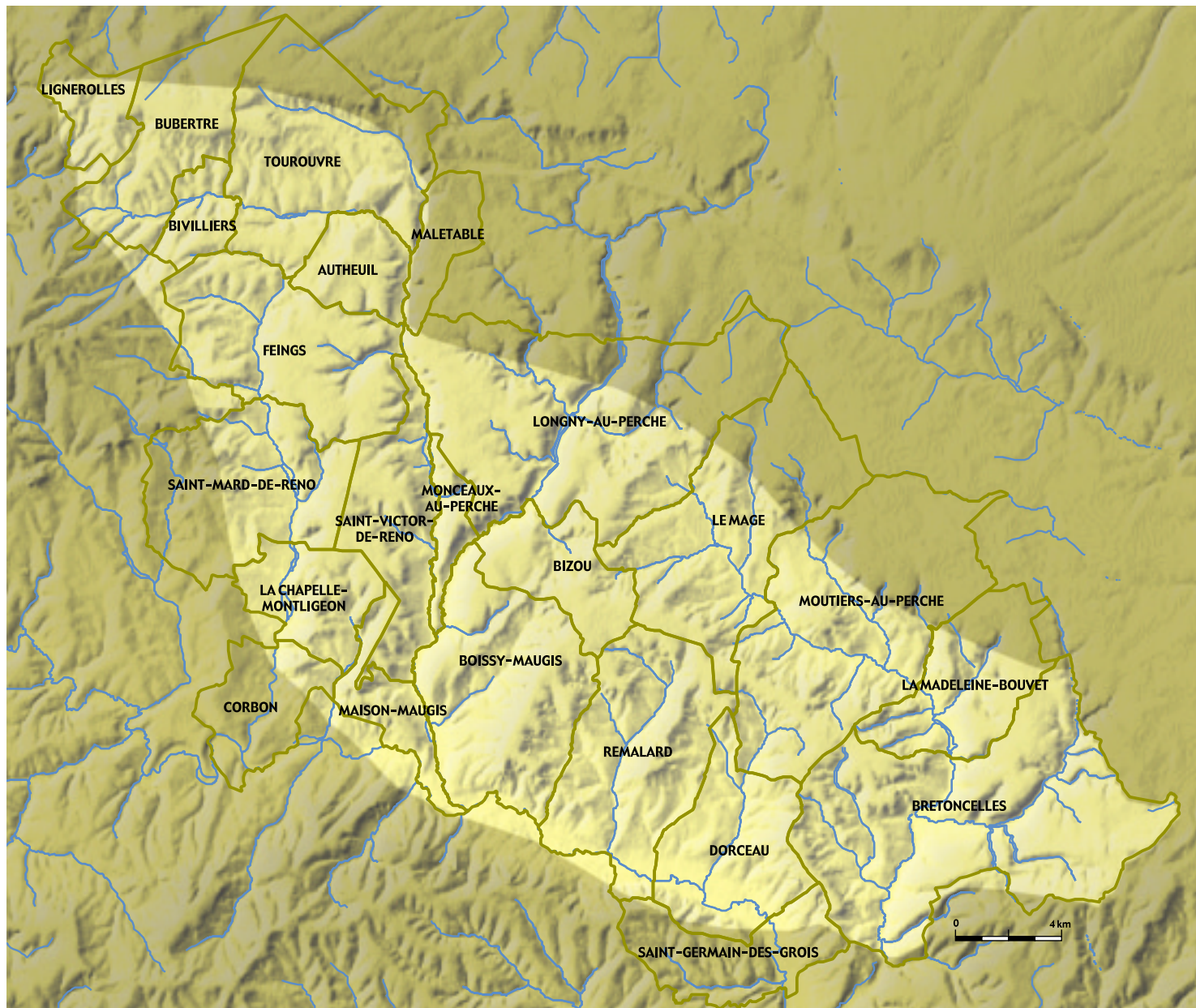
Le front sinueux des grandes forêts.

“ **A** lors d'un seul coup, le plateau d'Ouche s'écroule dans le Perche, en cascades de collines, en remous de gorges et de failles ...” (La Varende, *Nez de Cuir*). Comme l'évoque le romancier, le Perche septentrional correspond au contact entre les grands plateaux d'argile à silex couverts de vastes forêts et les collines du Perche central. Les sables intercalés entre la craie turonienne et la craie céno-maniennne ont favorisé la mise en valeur d'un escarpement de près de 100 mètres de haut qui court de Lignerolles à Brétoncelles par Tourouvre et Saint-Mard-de-Réno. Une série de rivières affluentes de l'Huisne (la Villette, la Commauche, la Jambée, la Corbionne, la Pichardière-) ont incisé dans le plateau de longues vallées étroites aux versants concaves tandis que des ruisseaux plus modestes ont découpé l'escarpement en grands amphithéâtres (Boiscorde, Voré, Brétoncelles). La combinaison de ces divers éléments fait l'originalité de cet ensemble.

Le plateau, très supérieur à 200 mètres d'altitude, aux sols humides et ingrats, est resté le domaine de la forêt (forêt domaniale de Réno-Valdiou : 1 600 hectares), et grandes forêts privées ou communales (Longny, Saint-Laurent, Voré, Saussay). Ces hautes futaies privilégient le chêne pédonculé et le hêtre.

La gestion rigoureuse de ces bois, aux qualités réputées, permet de les parcourir sur un réseau de routes et de laies rectilignes et d'en apprécier une austérité que tempèrent les âges différents des arbres selon les parcelles. Quelques parties, entre la Commauche et la Jambée, entre celle-ci et la Pichardière, ont été défrichées. Les fermes dispersées sont peu denses, la prairie embocagée domine, les petits bois et bosquets restent toujours présents. Les maçonneries des bâtiments utilisent les silex et les briques. La pente des cours d'eau et la proximité des bois ont localisé dans les vallées, pendant la période pré-industrielle, de nombreux établissements (forges, verreries, moulins) qui expliquent leur peuplement en nombreux villages, hameaux, fermes et leur mise en valeur agricole très complète. Les habitats se dispersent autant sur les versants que le long des rivières. Sous le front des bois, les versants forment des tableaux sur lesquels se lisent les dessins du bocage, des vergers et des chemins et parfois un bâtiment exceptionnel en rehausse l'aspect comme la basilique de Montligeon, le château de Maisons-Maugis ou l'église de Moutiers-au-Perche. La variété des tableaux s'unit partout à la profondeur longitudinale des visions.

Ci-dessous :
Le Perche septentrional.



Les vallées intimistes.

Ci-contre :
La vallée de la Commeauche,
vue vers le sud.



Ci-contre :
La vallée de la Commeauche,
vue vers le nord.



Ci-contre :
La vallée de la Villette à la
Chapelle-Montligeon.

L'exceptionnel patrimoine bâti des manoirs percherons.

Des panoramas encore plus amples s'ouvrent dans les amphithéâtres au nord de l'Huisne, et des fermes-manoirs y dressent leurs murs d'enceinte et leurs tours de pierre blanche au milieu des haies et des vergers.

Ci-contre :

Rémalard : le manoir de Vaujours dans son amphithéâtre forestier.



Ci-contre :

Le manoir de la Moussetière à Boissy-Maugis.



Ci-contre :

Ferme-manoir de la Basse-Frette à Saint-Victor-de-Réno.





Ci-contre :
Blotti dans la vallée de la
Jambée, le manoir de Pontgirard
à Monceaux.



Ci-contre :
Boissis-Maugis.
Ferme de la
Cochonière-Mirabon.

Des lisières à surveiller.

Dans les forêts, une politique d'enrésinement, après la dernière guerre, y a introduit pins sylvestres, sapins, épicéas, soit en parcelles dispersées (Réno-Valdieu), soit en peuplements plus étendus. Mais l'Office National Forestier a largement renoncé à cette pratique. Dans les bois privés, des révolutions plus courtes et un taillis sous fûtaie prédominent parfois. La concentration des exploitations, les remembrements et une orientation plus accentuée vers les cultures céréalières ou fourragères ont entraîné un agrandissement du parcellaire, la suppression de nombreuses haies, l'apparition de grandes taches dénudées qui altèrent plus ou moins les tableaux des versants. On pourrait citer aussi quelques carrières ou pistes de moto-cross et même des parcelles enfrichées. Certains bâtiments industriels se dressent sans masques végétaux, sur des rebords de plateaux (Longny). L'évolution des lisières forestières et les constructions nouvelles appellent une attention particulière.

Ci-contre :

L'utilisation des lisières :
piste de 4 x 4 abandonnée à
Courcerault.



Ci-contre :

Bretoncelles. L'extension des cultures
en lisière de forêt de
Saussay.



Ci-dessous :
Le manoir du Gué à Monceaux,
au fond la forêt domaniale de
Réno-Valdieu.



Communes concernées

• *Département de l'Orne :*

Autheuil / Bivilliers / Bizou / Boissy-Maugis / Bretoncelles / Bubertré /
La Chapelle-Montligeon / Corbon / Dorceau / Feings / Lignerolles /
Longny-au-Perche / La Madeleine-Bouvet / Le Mage / Maison-Maugis /
Malétable / Monceaux / Moutiers-au-Perche / Rémalard / Saint-Germain-des-
Grois / Saint-Mard-de-Réno / St-Victor-de-Réno / Tourouvre.